Le chauffage bois en progression

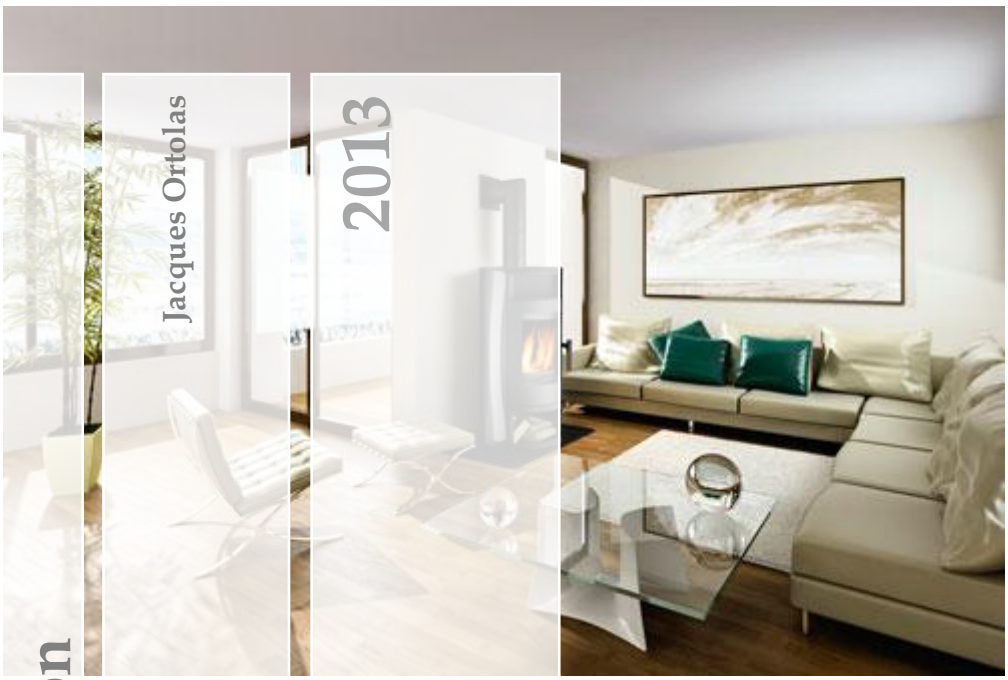

Le chauffage au bois est en progression car il est économique tout simplement. L'évidence d'une solution de chauffage à haute efficacité énergétique et écologique nous saute aux yeux de plus en plus, étonnant non ?

ClimaMaison
Le guide du confort thermique

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris. *© XPair éditions, 2013*

Chauffage au bois dans le neuf : respect de la RT 2012

Chaudière à granulés
pour chauffage central

De plus en plus d'installateurs de chauffage demandent à être qualifiés pour installer du chauffage ou bois : chaudière bois, insert bois, …

Ce sont les chiffres de l'organisme Qualit'EnR qui avance que 33% des demandes de qualification reçues concernent le bois-énergie. Ce sont en premier lieu les appareils indépendants de chauffage bois qui progressent, alors que les poêles hydrauliques et **les chaudières bois sont stables avec plutôt une tendance à la hausse.**

Les particuliers ne s'y trompent pas, le chauffage au bois, même s'il demande quelques contraintes de manipulation par exemple pour les bûches, est un chauffage économique. L'achat d'un poêle à bois ne dépasse pas 500 euros TTC pour un poêle à bûches avec un rendement plus de 75 % (5 étoiles) et de 1100 euros TTC pour un poêle à granulés avec un rendement de plus de 85% (5 étoiles).

Le nombre d'étoiles correspondant au label Flamme Verte permettant d'identifier les poêles et chaudières bois à haut rendement énergétique peu émetteurs de poussières et particules fines, et à faibles émissions de monoxyde de carbone.

Le chauffage au bois s'amorti en 3 ou 4 ans

Achat d'un poêle à bois

Prenons un exemple d'un particulier qui installe pour son chauffage un poêle à bois, en complément du chauffage électrique dans sa maison.

Cette maison date de plus de 2 ans, elle fait plus de 100 m² et présente des besoins de chauffage estimés à 15000 kWh/an.

Ce particulier investi dans un poêle à bois de 14 kW avec un rendement de 77 % éligible au crédit d'impôt. Ce poêle à bois lui revient à 1 700 € TTC. Si on ajoute l'installation du poêle à bois par un installateur facturant avec une TVA réduite à 7 %, le coût global lui revient à la pose à 750 € + 1700 € = 2450 € TTC.

Au niveau des frais d'utilisation de son chauffage, on peut noter :

- La consommation d'énergie, avec le prix moyen du bois s'élève à 60 € TTC le stère coupé en bûches de 50 cm.
- Le particulier fait ramoner son poêle 2 fois par an. Cela coûte environ 180 € TTC.
- On notera également que son nouveau poêle de 14 kW couvre les besoins de chauffage à 60 %, les 40% restant étant couverts par ses radiateurs électriques.

Avantage du chauffage bois : le particulier amortira son investissement de chauffage bois en 3 ans. Une économie avoisinant les 500 € par an pourra être faite sur sa facture énergétique.

Achat d'une chaudière bois à la place d'une chaudière fioul

Dans cet exemple, le particulier achète une chaudière bois à bûches avec un rendement supérieur à 80%. Son habitation date de plus de 2 ans, il bénéficie du crédit d'impôt bois et de la TVA réduite pour les travaux de rénovation.

Choix d'une chaudière bois	
Rendement moyen de 80% Pour une chaudière labellisée Flamme Verte en 2011	
Achat chaudière Composée d'un ballon de stockage d'énergie de mille litres éligible au crédit d'impôt, incluant les aides financières	4870 €
Installation (TVA 7%)	2460 €
Achat de bois : Un stère conditionné en 50cm coûte 60 € TTC, la conso annuelle est de 12 stères	720 €
Entretien & ramonage (2 interventions)	240 €
TOTAL	**8290 €**

Choix d'une chaudière fioul	
Rendement moyen de 103 %	
Achat chaudière	3370 €
Installation (TVA 7%)	1819 €
Prix du fioul (Consommation annuelle de 1 450 litres)	1350 €
Entretien & ramonage (	120 €
TOTAL	**6659 €**

Coût comparés à l'acquisition, après 4 ans et après 10 ans de fonctionnement

	Chaudière bois	Chaudière fioul
A l'acquisition	8 290 €	6 659 €
Après 4 ans	10 810 €	11 069 €
Après 10 ans	15 860 €	19 889 €

Avantage du chauffage bois : le surcoût de l'installation d'une chaudière bois sera amorti en près de 4 ans et le particulier réalisera, à partir de ce moment, une économie annuelle d'au moins 600 €/an comparée à une chaudière fioul.

Etude Flamme verte

Le chauffage au bois, un chauffage d'avenir

Le chauffage au bois est un chauffage d'avenir car la filière bois est en cours de développement avec un potentiel en France et en Europe du bois-énergie encore inexploité. Certes le lobby des énergies gaz et pétrole se situe de plus en plus dans une impasse avec la raréfaction de ces ressources et de l'intérêt des énergies renouvelables. Le lobby de l'énergie bois est moins « intéressant » certes pour ces lobbyers, en revanche **le bois énergie est intéressant pour la collectivité et pour le citoyen en tous cas l'éco-citoyen.**

Combien de bâtiments de natures diverses tels que logements, hôpitaux, bureaux, peut-on chauffer au bois avec une chaufferie en pied d'immeuble ? Tous ces bâtiments en zone périurbaine près des villes peuvent être alimentés par une filière bois bien organisée en logistique.

Nous pourrions ainsi baisser notre dépendance énergétique aux énergies fossiles.

Avec un raisonnement moins polémique et plus sûr que l'exploitation des gaz de schistes, a t'on étudié ce que pourrait rapporter à la collectivité une filière bois parfaitement organisée en France et en Europe ? Nous disposons de tant de combustible bois, de tant de forêts en France et en Europe ! Viendra le moment dans les toutes prochaines années, où l'exploitation forestière sera réalisée à l'échelle industrielle, c'est une évidence comme l'est la fin des énergies fossiles.

C'est pour cela que le bois-énergie est une énergie d'avenir.

Doter sa maison ou un immeuble de logement collectif d'une chaufferie bois, c'est lui donner un moteur économique pour les 20 ans à venir et une valorisation écologique et patrimoniale indéniable.

Le chauffage au bois est bien, pour une bonne partie de la construction en France, un chauffage d'avenir au sens économique et écologique des termes. Il se trouve que cet avenir est immédiatement devant nous. Et si les choses s'accéléraient, qui s'en plaindrait ?

Sources et liens utiles

- www.deville.fr
- www.dedietrich-thermique.fr
- www.flammeverte.org

Pour en savoir plus

- dossier CHAUFFAGE AU BOIS

Novembre 2013

Jacques Ortolas s'est spécialisé depuis des années dans la recherche de solutions d'économies d'énergie et d'exploitation optimisés des installations. Son expérience en la matière en fait un expert reconnu qui participe fréquemment à des groupes de réflexion chargés de définir les politiques énergétiques et environnementales.

Jacques Ortolas